



Konkurse - Faillites - Fallimenti

GE

1. Débitrice: **SYDEP SA, Victoria, Mahe, Seychelles succurs Geneve**, Shere Khan SA, 1207 Genève
2. Déclaration de faillite: 28.11.2011
3. Suspension de faillite: 26.03.2012
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 27.04.2012
5. Avance de frais: CHF 4'500.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But et objet particulier de la succ.: développement de projets d'entreprises et toutes opérations industrielles, commerciales et financières, consultant en finance, en investissements, en assurances et marketing, import-export des marchandises food et non food, courtages sous toutes les formes.

Pour tout renseignement :
Groupe n°5 022/388.89.05
2011 001427 Z / OFA5

Office des faillites
1227 Carouge GE

00759995

